

Normandie : la préfecture de Seine-Maritime ferme l'établissement privé...

1-2 minutes

La préfecture de Seine-Maritime (Normandie) annonce en mars 2022 sa décision de fermer un établissement scolaire privé hors contrat situé à Rouen, "Educ' et valeurs", conformément aux dispositions de la loi du 24 août 2021 "confortant le respect des principes de la République". Situé dans un "quartier de reconquête républicaine", l'établissement a été contrôlé trois fois en 2021 et début 2022 par les services de l'académie. Il est apparu que les enseignements dispensés "ne permettent pas aux élèves des apprentissages suffisamment rigoureux et sérieux", mais aucune mise en conformité n'a été constatée "en dépit des mises en demeure". La préfecture ajoute que l'académie "a d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour s'assurer de la re-scolarisation sans délai dans un autre établissement scolaire des 14 enfants actuellement accueillis dans l'établissement".